

Mémoire présenté à la  
Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire québécois

par le  
Centre de développement du porc du Québec inc.



Centre de  
développement du  
porc du Québec inc.

# Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

## Plan

1. Introduction
2. Les défis du secteur porcin québécois
3. La chaîne d'innovation de l'agroalimentaire du Québec
4. Les centres d'expertise : un concept unique et un levier efficace
5. Les futurs besoins de la recherche et du développement
6. Le soutien à l'innovation : une mesure verte
7. Recommandations



# L'innovation, un précurseur de prospérité

## Introduction

### Le secteur porcin québécois, un moteur économique important pour le Québec

Au sein de la production bioalimentaire du Québec, le secteur porcin québécois occupe une place particulière. En effet, la viande de porc constitue le 1<sup>er</sup> produit d'exportation de l'industrie bioalimentaire du Québec, mais aussi, il convient de rappeler que la viande de porc détient le 10<sup>e</sup> rang parmi tous les produits exportés ainsi que le 7<sup>e</sup> rang au regard de la balance commerciale<sup>1</sup>. Par ailleurs, le secteur porcin québécois génère 24 500 emplois directs et indirects. Au Québec, les retombées économiques annuelles directes et indirectes atteignent 1,7 milliard de dollars, les retombées directes à la ferme étant évaluées, pour leur part, à 730 millions de dollars, annuellement. Quant aux recettes des marchés générées par la production porcine, celles du Québec représentent plus du quart (28 %) des recettes des marchés canadiens, ce qui fait du Québec un joueur majeur au Canada sur le plan économique<sup>2</sup>.

Les acteurs du secteur porcin québécois sont aujourd'hui confrontés à des défis sans précédent. Cette réalité n'est pas nouvelle, mais répondre à ces défis, nombreux et complexes, constitue en soi un challenge de taille. Par ailleurs, les acteurs du secteur porcin québécois ont fait preuve d'innovation dans le passé, notamment parce qu'ils exportent la moitié de la production porcine vers les marchés les plus exigeants en matière de salubrité, de qualité intrinsèque de la viande et des préoccupations des consommateurs quant à la façon de la produire. Afin d'illustrer une action innovante permettant de produire une viande de porc de meilleure qualité, mentionnons que les sélectionneurs inscrits au programme d'évaluation génétique du Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ) ont adhéré au projet de gestion du statut du gène halothane chez les géniteurs depuis 13 ans. Lorsque présent dans le bagage génétique, sous la forme homozygote récessif susceptible au stress, ce gène contribue à la production d'une viande pâle et exsudative, donc une viande de pauvre qualité. Aujourd'hui, près de 100 % des animaux ont un statut connu pour ce qui est du gène halothane et le Centre possède la seule banque de données au Canada le garantissant. Également en rapport avec leurs nombreux défis, les acteurs du secteur porcin québécois doivent maintenant s'ingénier à trouver des solutions pour répondre à des exigences

---

<sup>1</sup> SECOR Conseil. 2005. Impact du contexte d'affaires actuel sur la compétitivité de la filière porcine québécoise – Un succès économique menacé ? FPPQ : Longueuil, 47 pages.

<sup>2</sup> MAPAQ. 2005. Modèle intersectoriel.



environnementales strictes, telles que les normes reliées au phosphore, aux odeurs, aux gaz à effet de serre, etc., tout en demeurant compétitifs.

Par ses programmes et ses actions, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a fait preuve de vision au cours des 15 dernières années en favorisant la mise en place d'une chaîne d'innovation structurée. Par contre, le ministère n'a pas choisi d'accroître ses investissements en proportion des enjeux croissants et de l'environnement économique plus contraignant, notamment en raison de l'augmentation de la valeur du dollar canadien comparativement à celle du dollar américain. Dans le contexte économique actuel, à l'intérieur duquel nous devons agir rapidement, le secteur porcin québécois considère que la R-D constitue un instrument incontournable et un levier essentiel pour demeurer compétitif sur les plans domestique et mondial en plus de répondre aux préoccupations de la société québécoise. Dans cet environnement difficile, les acteurs de la recherche et développement actifs au Québec se doivent de bien coordonner leurs efforts et s'assurer que le fruit de leur travail soit utilisé par les producteurs et les différents acteurs. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec joue un rôle majeur dans la coordination des acteurs de la chaîne d'innovation : ses programmes servent de levier au financement et, en les orientant, le gouvernement agit comme visionnaire du rôle de l'agriculture contribuant ainsi à la création de richesse pour la collectivité.

## **Les défis du secteur porcin québécois**

Les nombreux défis du secteur porcin peuvent être classifiés de la façon suivante :

- Une production compétitive,
- Un positionnement unique sur les marchés de la viande de porc,
- Un impact minimal sur l'environnement,
- Une cohabitation sociale harmonieuse avec nos concitoyens,
- Un cheptel en santé.

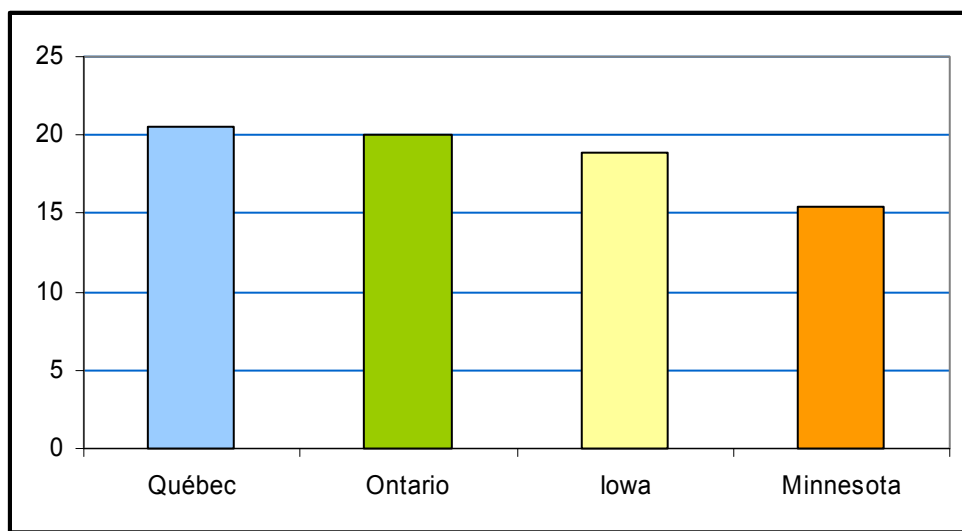
Il est clair que les nouveaux enjeux engendrent un réel défi de gestion pour les producteurs de porcs, les fournisseurs d'intrants et les transformateurs. Pour les centres d'expertise, le défi est de composer avec des demandes de plus en plus nombreuses et pressantes tout en tentant d'assurer leur développement et leur pérennité. Financer nos organisations et répondre à ces défis constituent un souci quotidien.



## Une production compétitive

La viande de porc se transige sur un marché relativement libre, avec des barrières tarifaires qui sont de plus en plus remplacées par d'autres types de barrières au commerce, principalement des normes sanitaires et vétérinaires. Dans le contexte nord-américain, on peut même considérer que le Canada et les États-Unis constituent un seul et vaste marché. Par le climat et la situation géographique de leur province, les producteurs québécois sont désavantagés par rapport aux producteurs américains au regard du coût de production, en raison notamment du coût supérieur des intrants tels que le maïs et le tourteau de soja. Historiquement, nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu grâce à la productivité des élevages et au taux de change avantageux du dollar canadien par rapport au dollar américain. Pour ce qui est de la productivité, on peut donner l'exemple de la figure 1 sur laquelle on voit qu'en 2004, la prolificité au Québec, était supérieure de 9 % à celle de l'Iowa et de 34 % à celle du Minnesota. Par contre, depuis quelques années les Américains ont beaucoup amélioré leur productivité et le taux de change ne constitue plus un avantage majeur.

Figure 1 Nombre de porcelets par truie / an - 2004<sup>3</sup>



Si nous ne devons certainement plus miser sur l'avantage du taux de change, nous pouvons, par contre, poursuivre, voire intensifier les efforts en vue d'augmenter la productivité de nos élevages. Le secteur porcin québécois a démontré au fil des ans sa capacité à obtenir des performances zootechniques

<sup>3</sup> Québec : La Fédération des producteurs de porcs du Québec  
Ontario : Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales  
Iowa : Iowa State University, service de vulgarisation  
Minnesota : Le programme de gestion des entreprises agricoles



supérieures à la moyenne américaine. En effet, historiquement, les producteurs québécois sont devenus plus rigoureux dans la conduite de leur troupeau; nos experts ont valorisé les rations en les rendant plus concentrées en nutriments et plus performantes; et le potentiel génétique de nos animaux reproducteurs est devenu l'un de nos avantages compétitifs. L'innovation et la motivation des producteurs à toujours faire plus et mieux sont certainement garantes de notre succès pour l'avenir.

Pour le secteur, il est capital de continuer à investir et à soutenir le développement de cette expertise par la recherche et le développement, et le transfert technologique de connaissances en rapport avec le nombre et l'importance économique des enjeux. Même si nos voisins disposent de moyens beaucoup plus importants, il nous est possible d'être plus compétitifs en fonction de critères particuliers, en ciblant les technologies prometteuses et en s'assurant qu'elles seront implantées rapidement. Notre petite taille peut constituer un atout. Ceci en autant que la coordination de la filière est orientée en ce sens et démontre son efficacité. Un tel succès est tributaire de nos choix technologiques, d'une bonne organisation de la recherche, d'une bonne coordination ainsi que de notre efficacité à les transférer à l'utilisateur.

### **Un positionnement unique dans le marché de la viande de porc**

Le Canada et le Québec ont conquis les marchés mondiaux notamment grâce à une meilleure génétique, une meilleure qualité et une meilleure uniformité du produit. Force est de constater que nos concurrents ont beaucoup amélioré la qualité de leur produit, par la génétique et une alimentation mieux équilibrée. Les caractéristiques de notre produit nous permettent encore de nous démarquer, mais dans une moindre mesure.

Afin d'assurer notre position de leader, il faudra...

- augmenter le niveau de savoir relatif aux facteurs impliqués dans la production d'une viande de porc de qualité : une viande ferme, sans exsudat avec le persillage désiré;
- intensifier les efforts de développement qui permettront de différencier notre produit sur les marchés : notamment en sélectionnant les reproducteurs qui possèdent les caractères recherchés et en alimentant les porcs de façon à ce qu'ils expriment ces critères de qualité;
- répondre aux besoins correspondant à des niches commerciales en plus de répondre aux attentes des citoyens d'ici et d'ailleurs.

Pour ces derniers domaines de développement, le progrès s'est avéré limité ces dernières années à cause des ressources disponibles restreintes. En effet, le nombre limité d'infrastructures et de chercheurs n'a pas permis de réaliser tout le développement souhaité. De plus, beaucoup de travail reste à faire pour



implanter une culture d'innovation chez les transformateurs. En effet, la taille moyenne des entreprises œuvrant en transformation de viande de porc limite certainement leur capacité à investir dans l'innovation. Le diagnostic de l'industrie porcine québécoise réalisé en 2005 démontre que, des 88 entreprises recensées, 59 % d'entre elles ont moins de 50 employés à leur emploi<sup>4</sup>.

### **Un impact minimal sur l'environnement et une cohabitation sociale harmonieuse**

Le problème de cohabitation sociale remonte à une quinzaine d'années. Les problèmes liés à pollution de l'eau, du sol et de l'air (odeurs) ont fait la une des journaux à maintes reprises durant ces années. Depuis 1998, les chercheurs et les intervenants œuvrant en R-D ont développé beaucoup de connaissances et de technologies concernant cette problématique et les producteurs ont intégré énormément de moyens efficaces pour diminuer les impacts de leur production sur l'environnement et leurs concitoyens. Ce développement des connaissances et la mise en œuvre de ces moyens devraient être valorisés auprès des citoyens parce que ces actions sont méconnues de ceux-ci.

La création de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) et du CDPQ a certainement contribué au développement de ces connaissances. En effet, le CDPQ a développé, depuis sa création, une expertise en environnement et plus particulièrement au niveau des bâtiments, des équipements et de la gestion des déjections de l'animal jusqu'à l'entreposage. Par exemple, deux technologies de traitement des déjections développées conjointement par l'IRDA et le CDPQ sont aujourd'hui reconnues par le programme Prime-Vert et implantées dans de plusieurs bâtiments. De plus, le CDPQ travaille à l'amélioration des systèmes de traitement de lisier par sa participation au groupe de transfert technologique de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) et dans le cadre de projets de testage de ces systèmes.

Citons un autre exemple de l'intérêt des acteurs aux questions environnementales. Une journée d'information portant sur les gaz et les odeurs en production porcine attirait, il y a un mois, plus de 100 intervenants reliés à la production porcine. Le besoin de transfert de connaissances est bien réel et les intervenants comme les producteurs sont soucieux d'implanter des solutions efficaces, rapidement.

La production québécoise doit se réaliser selon des normes environnementales les plus strictes en Amérique du Nord et sur des bases différentes que celles généralement établies au plan mondial. En effet, les producteurs québécois

---

<sup>4</sup> Groupe AGÉCO, Diagnostic de l'industrie porcine québécoise 2005, mai 2005, p. 108



doivent travailler avec une norme reliée au phosphore alors que les producteurs de plusieurs pays de l'Europe sont soumis à une norme reliée à l'azote, la norme reliée au phosphore étant plus contraignante que l'autre. Le Québec a fait preuve de leadership, car en considérant la norme liée au phosphore, cela lui a permis d'innover et de mettre au point des solutions qui permettent de réduire les impacts de la pollution et ainsi d'être à l'avant-garde. D'ailleurs, certaines technologies développées ici ont été étudiées par les Européens comme technologies potentielles.

Malgré tous les efforts déployés pour le développement de technologies visant à réduire l'impact de notre production sur l'environnement, malgré les efforts remarquables des producteurs à les implanter, la problématique des odeurs est toujours présente. Beaucoup de questions à ce sujet demeurent sans réponses, la problématique des odeurs s'avérant fort complexe.

Dans le cadre de la campagne électorale provinciale, un sondage d'opinion a montré que l'environnement est aujourd'hui une préoccupation majeure aux yeux des québécois, juste après la santé. À cet égard, le réchauffement de la planète causé par les gaz à effet de serre préoccupe de plus en plus la population. Des équipes et des programmes de recherche supplémentaires devront rapidement y être dédiées et supportées adéquatement.

Finalement, la récente crise du coût de l'énergie liée au pétrole, sur le plan mondial, a eu un impact important sur les coûts de production. L'efficacité énergétique devient soudainement rentable. La recherche de sources d'énergie alternatives au pétrole est justifiée. Dans ce champ d'activité peu couvert, les acteurs de l'innovation au Québec devront s'y intéresser.

## **La santé du cheptel**

La crise du syndrome de dépérissement en post-sevrage (SDPS) associé au circovirus porcin, qui a sévi dans les troupeaux porcins depuis 2005, a commandé une aide gouvernementale extraordinaire de 15 millions \$. Cette crise n'aura pas été sans acculer certains producteurs à la faillite ou en plonger d'autres dans de graves difficultés financières. Cet épisode démontre la fragilité et la difficulté de nos fermes porcines à demeurer compétitives lorsqu'elles sont confrontées à des problèmes sanitaires.

La santé du cheptel passe par la prévention, la surveillance, les moyens de dépistage rapides et efficaces, les actions étant assurées grâce à l'expertise de pointe de nos vétérinaires et professionnels.

Dans le passé, l'État et le privé ont peu investi en R-D en santé en proportion de l'importance des pathologies impliquées et des impacts économiques des



épisodes de maladie. Pour en démontrer l'importance, aux États-Unis, le National Pork Board estime que chaque année le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) coûte aux producteurs au moins 600 millions \$ US<sup>5</sup>. Selon deux méthodes de calcul, l'Association canadienne des vétérinaires porcins estime qu'au Canada en 2005, le SDPS a coûté moins de 100 millions \$ aux producteurs alors que le SRRP fait perdre plus de 100 millions \$ par année.

Avec la libre circulation des animaux et de la viande de porc, les problèmes sanitaires risquent de s'accroître. Les mesures et les technologies permettant de mieux gérer ce risque joueront un rôle capital sur notre capacité concurrentielle, voire sur l'accès aux marchés. En d'autres termes, le concurrent qui trouvera des solutions efficaces et les implantera rapidement jouira d'un avantage concurrentiel pour plusieurs années. Le secteur porcin québécois est passé à l'action et d'importantes démarches sont en cours de réalisation. Par exemple, la Table filière porcine a créé un groupe de travail en santé porcine ayant pour mandat de proposer des priorités d'actions nécessaires, dans le cadre d'une stratégie collective, pour favoriser un meilleur contrôle des maladies ayant une importance économique. Les thèmes de plan sont :

- Implanter un système permettant de connaître la localisation des élevages et leur statut sanitaire;
- Faire de la recherche appliquée sur des éléments prioritaires et pouvant nous aider dans la mise en place de stratégies visant à réduire la dissémination du SRRP et des autres agents infectieux sur le territoire ainsi qu'à améliorer l'état de santé du cheptel;
- Identifier des régions selon les barrières naturelles et/ou administratives en fonction de la localisation des élevages et de leur statut sanitaire ainsi que la mise en place de stratégies visant à diminuer la dissémination d'agents infectieux;
- Disposer d'un système efficace de prévention, de surveillance et d'intervention pour les maladies émergentes.

Autre exemple : le CDPQ expérimente actuellement une technologie de filtration de l'air prévenant la transmission de virus et ayant le potentiel d'être implanté rapidement grâce à son efficacité et son coût. Heureusement, les connaissances relatives à la santé ont récemment évolué, notamment en ce qui a trait à la résistance immunitaire des animaux. Mais pourtant, beaucoup reste à faire. Il nous faut développer des technologies rapides et peu coûteuses permettant de mesurer la résistance immunitaire, trouver les reproducteurs démontrant les caractéristiques de résistance dans la population, les multiplier et rendre ce matériel génétique disponible aux producteurs. Nous rêvons du jour où nous aurons une pleine sinon une meilleure maîtrise de ces risques.

---

<sup>5</sup> [http://www.lgu.umd.edu/lgu\\_v2/homepages/home.cfm?trackID=3841](http://www.lgu.umd.edu/lgu_v2/homepages/home.cfm?trackID=3841), page consultée le 2 avril 2007



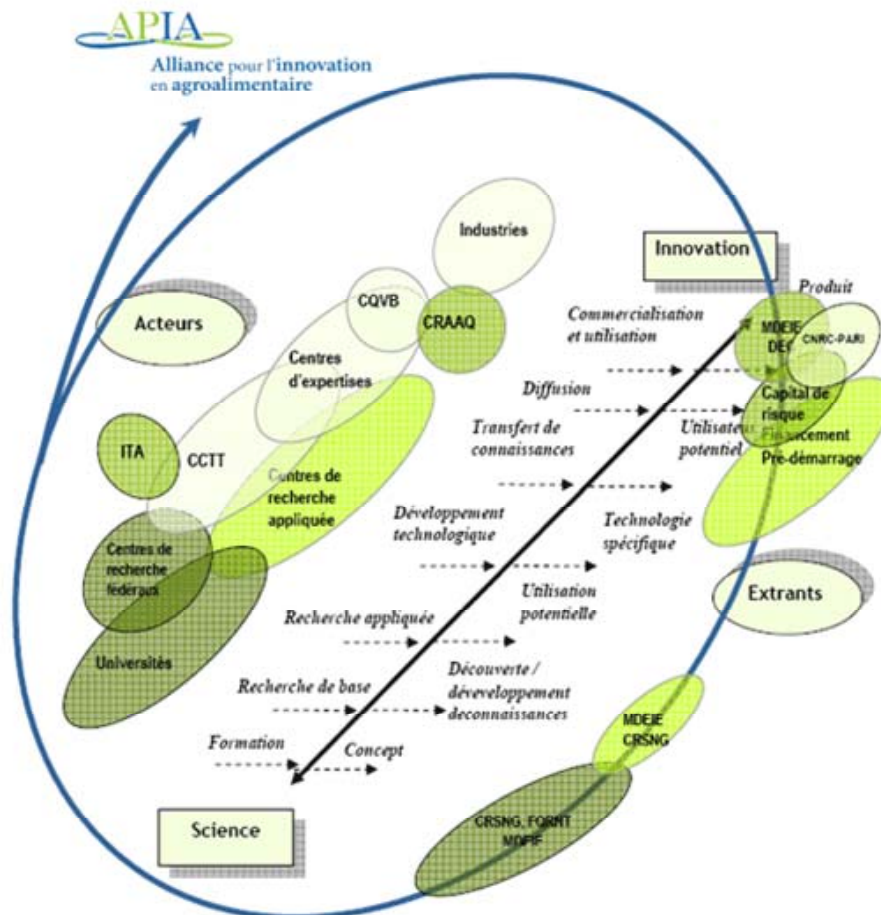
## La capacité de gestion des producteurs

Tous s'entendent pour dire que l'agroalimentaire québécois est à un tournant de son histoire. Un coup de barre majeur est nécessaire afin d'améliorer les connaissances et de développer les outils facilitant la gestion des entreprises. Notre défi est de convaincre les centaines de conseillers et les milliers de producteurs d'y mettre les efforts nécessaires. Entre autres pour les producteurs, l'un des défis prioritaire est de connaître leurs coûts de production, d'identifier leurs forces et leurs faiblesses afin d'améliorer leur capacité de gestion.

## La chaîne d'innovation de l'agriculture du Québec

Il est intéressant d'illustrer l'organisation de la recherche et développement du Québec sous la forme d'une chaîne d'innovation, allant de l'idée à l'innovation, de la formation au produit et à sa commercialisation, d'un concept à son application.

### Position des acteurs sur la chaîne d'innovation



Le constat est clair : l'agroalimentaire du Québec est bien desservi en matière de R-D. Tous les maillons nécessaires à l'innovation sont présents. Leur positionnement est clair, les chevauchements sont moins nombreux et la coordination plus efficace comparativement au passé alors que les acteurs se livraient une compétition pour l'accès aux subventions de recherche.

Sur cette chaîne, nous pouvons visualiser le positionnement des centres d'expertise. En périphérie, gravitent les organismes subventionnaires. Ils sont nombreux et couvrent l'ensemble des acteurs. Cependant, peu de fonds sont disponibles pour assurer le transfert technologique. Les centres d'expertise se butent régulièrement à cette lacune qui affecte notre capacité collective à transférer les nouvelles connaissances provenant de la recherche.

## **Le centre d'expertise, un concept unique et un levier efficace**

Les centres d'expertise du Québec constituent un concept unique au monde. Implanté par le MAPAQ et les acteurs du milieu, les centres d'expertise regroupent les acteurs d'une filière donnée autour des enjeux de l'innovation. Un centre d'expertise représente un lieu où les acteurs d'une filière identifient de concert les priorités de recherche et de développement en lien avec les besoins des secteurs d'activité impliqués. Le centre d'expertise occupe un positionnement précis et clair dans la chaîne d'innovation, soit au niveau de la recherche appliquée, du développement et du transfert technologique.

Cette organisation sert de levier en regroupant des équipes de chercheurs autour de projets spécifiques. À l'interne, les professionnels du centre contribuent activement à assurer le montage financier en recourant à des fonds publics et privés. Ils interviennent à la phase de la réalisation ainsi qu'à l'étape du transfert technologique. Quant au transfert des connaissances, le centre d'expertise joue un rôle important en diffusant l'information à des centaines de conseillers et à des milliers de producteurs.

Après 15 ans d'existence et de rayonnement, le concept des centres d'expertise du Québec est maintenant reconnu internationalement.

Le Centre de développement du porc du Québec inc., le premier centre d'expertise créé au Québec, regroupe les décideurs du secteur porcin québécois. Le Centre est aujourd'hui reconnu pour la qualité de son expertise, comme lieu de concertation pour la filière et comme référence neutre et fiable.

Le CDPQ s'est avéré particulièrement efficace à répondre aux besoins d'innovation de la filière porcine du Québec, notamment par son approche



multidisciplinaire. Depuis 1998, le CDPQ a collaboré à des dizaines de projets dont la valeur s'élève à plus de 11 millions \$. Notre participation à ces projets représente 1,3 million \$ en ressources humaines. Avec des moyens financiers somme toute modestes, notre Centre affiche donc des réalisations importantes. Quant au transfert technologique, uniquement en 2006, les professionnels du CDPQ ont écrit 110 documents scientifiques et de vulgarisation et présentés 97 conférences et formations.

Sur le plan du financement, CDPQ est assuré d'un apport important du MAPAQ et des producteurs grâce à un prélevé sur chaque porc produit et abattu au Québec. Les utilisateurs des services ainsi que divers programmes de subvention complètent le financement.

Les enjeux du développement et de la pérennité des centres ainsi qu'un environnement agressif ont contraint le CDPQ à modifier son offre de services et à développer des partenariats.

Quant à l'avenir, nous croyons que les centres d'expertise tels que le CDPQ continueront à jouer un rôle essentiel dans le développement du secteur de l'agroalimentaire du Québec puisqu'ils constituent un outil de référence et de compétitivité.

## **Les futurs besoins de la recherche et du développement**

À la vue du nombre d'enjeux auxquels doit faire face l'agroalimentaire du Québec, on ne peut penser que les producteurs seront en mesure de faire plus avec les mêmes budgets et les mêmes programmes. Par rapport aux années 1990, le nombre d'enjeux a explosé et les nouvelles préoccupations commandent de nouvelles ressources. De façon à être pleinement efficaces, les acteurs de la chaîne d'innovation devront avoir accès à des sources de financement. De plus, le MAPAQ doit agir comme leader en favorisant la synergie et la coordination entre les acteurs. Il doit contribuer à la création de grappes d'expertise multidisciplinaire afin d'assurer que les acteurs auront accès à des solutions intégrées en réponse aux problématiques identifiées.

Nous avons soulevé précédemment la nécessité d'améliorer la capacité de gestion des producteurs dans le contexte actuel. Il est nécessaire d'accorder les ressources suffisantes à l'encadrement et à la formation des producteurs. Il est également nécessaire de supporter la réalisation d'outils d'aide à la gestion efficaces et simples d'utilisation. Le projet en cours de réalisation auquel participe le CDPQ en est un bon exemple : il consiste à créer un outil de diagnostic et de gestion associé à une base de données multisectorielle afin



d'améliorer la capacité de consultation des conseillers dans le but ultime d'accroître la rentabilité et la compétitivité des entreprises agricoles du Québec.

Le MAPAQ a beaucoup investi dans la formation ces dernières années, notamment par le biais des Instituts de technologie agroalimentaire et du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. Le grand nombre de conseillers dont bénéficient les producteurs et leurs compétences sont reconnus de tous. Par contre, l'agroalimentaire du Québec souffre actuellement d'un manque de disponibilité de professionnels spécialisés, tels que des agroéconomistes, des généticiens, des médecins vétérinaires, des spécialistes de la viande pour ne nommer que ceux-ci. De plus, les entreprises privées et publiques recherchent sans cesse des étudiants gradués qui se font malheureusement rares au regard des besoins. De l'information ciblée, des stages subventionnés en entreprises et des contacts plus nombreux entre les employeurs, des programmes de bourse constituent des moyens efficaces favorisant la formation de professionnels spécialisés. À titre d'exemple, le CDPQ a favorisé la formation de 11 étudiants aux études supérieures, dont un au doctorat, et ce, au cours des huit dernières années. Cette performance a été possible grâce à l'embauche de deux étudiants par été, à son programme de bourse soutenant les études supérieures et à sa politique facilitant la poursuite des études supérieures tout en maintenant les activités professionnelles.

## **Les soutiens à l'innovation : une mesure verte**

Les soutiens gouvernementaux à l'innovation se classent dans la catégorie verte des soutiens à l'agriculture selon ce qui ressort des négociations menées par l'Organisation mondiale du commerce. Ce type d'aide doit être financé par des fonds publics et n'engendrent aucune distorsion des prix sur les marchés. Les subventions de la « catégorie verte » sont donc autorisées sans restriction. Les soutiens à l'innovation dans l'agroalimentaire sont donc des moyens efficaces de permettre la production de denrées répondant aux exigences des consommateurs d'ici et d'ailleurs. Du même coup, ils permettent aux producteurs québécois d'être compétitifs sans distorsion de prix, sans l'inquiétude de voir leurs revenus diminuer ou de se voir imposer un quelconque droit compensateur, ce qui permet d'autant plus de préserver la stabilité de la chaîne de production et de l'offre de produits.



## Recommandations

Attendu que :

- le secteur porcin joue un rôle majeur dans l'économie du Québec,
- le secteur a développé une expertise importante depuis près de 30 ans,
- la vitesse d'innovation constitue un enjeu commercial,

le CDPQ propose les recommandations suivantes à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois :

1. Le gouvernement du Québec doit supporter adéquatement la recherche et le développement et particulièrement le transfert technologique réalisés selon les enjeux actuels tout en ayant la souplesse de soutenir également ceux qui émergeront;
2. Assurer l'accès à des fonds de recherche à toutes les organisations qui œuvrent dans la chaîne d'innovation québécoise;
3. Contribuer à coordonner et assurer une synergie entre les acteurs créateurs de savoir et ceux qui sont responsables de sa diffusion;
4. Favoriser la création de grappes de chercheurs multidisciplinaires afin de fournir des solutions intégrées;
5. Les investissements du gouvernement du Québec doivent servir de levier au financement en partenariat;
6. Le gouvernement du Québec doit favoriser l'investissement privé en recherche et développement, notamment par des mesures fiscales;
7. Tous les acteurs de la chaîne d'innovation interpellés devraient être reconnus en tant que Centre de recherche public admissible pour l'application des crédits d'impôt remboursables relatifs à la R-D prévus à la Loi sur les impôts. Ils seraient ainsi en mesure de certifier les investissements privés grâce à une reconnaissance officielle du gouvernement en ce sens;
8. Favoriser la mise sur pied de centres d'expertise dans toutes les productions le justifiant et les assurer d'un financement adéquat et stable;
9. Investir en formation à tous les niveaux, de l'université aux producteurs, et promouvoir les études supérieures.

